

## TECHNIQUES ET SOCIÉTÉ CHEZ LES CULTIVATEURS DE TUBERCULES : QUELQUES RÉFLEXIONS CRITIQUES

par F. SIGAUT

*Maitre-Assistant à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales*

*Résumé.* – Cet article se veut essentiellement critique. L'auteur y conteste la valeur des oppositions trop faciles (agri-/horticulture) qui déforment la réalité plus qu'elles ne permettent de l'analyser. La comparaison de sociétés différentes entre elles est également critiquée, dans la mesure où elle ne porte que sur l'état de ces sociétés à un certain moment, sans tenir compte des dynamiques historiques dont elles sont issues. Les mots eux-mêmes à l'aide desquels on exprime les termes du problème (autorité, domination, pouvoir) font l'objet d'une critique. La conclusion suggère que les mécanismes de l'émergence première des rapports de pouvoir diffèrent complètement de ceux de leur diffusion ultérieure, et que ces derniers seulement sont accessibles à l'observation, ethnologique ou historique.

*Abstract.* – This paper is basically critical in character. It is argued that such oppositions as agri- vs. horticulture are superficial and more likely to distort reality than to help us analyse it. A comparison of different societies in their present state, ignoring the historical trends that made them what they are, is also criticized. And so are the words themselves (authority, domination, power) with which the terms of the problem are expressed. The concluding remarks suggest that the way power relationships emerged for the first time in history is completely different from the way in which they diffused afterward; the latter only may be ethnologically and historically possible to observe.

Mes recherches ayant porté essentiellement sur l'ethno-histoire des techniques de production céréalières, je ne suis pas en mesure d'apporter une contribution positive au thème de cet atelier. Je me bornerai à quelques réflexions critiques, qui m'ont été inspirées soit par le document introductif de Michel Panoff, soit par les contributions des autres participants à l'atelier « Autorité et rapports de production chez les cultivateurs de tubercules ». Ces réflexions assez décousues n'ont pas d'autre unité que de venir ainsi en « négatif » au sens photographique du terme; ce qui signifie entre autres que leur auteur s'est complu dans le rôle un peu facile du contradicteur de service.

### 1. REMARQUES SUR LE MÉMORANDUM DE M. PANOFF

M. Panoff a raison de rappeler que la distinction faite de plus en plus couramment aujourd'hui entre agriculture et horticulture remonte aux vieilles théories d'Eduard Hahn au début de ce siècle. Mais il faut rappeler aussi que dès le début, ces théories ont été vigoureusement combattues, par exemple par l'américain

niste Karl Sapper (1910), l'auteur du seul ouvrage d'ensemble dont nous disposions aujourd'hui sur les agricultures amérindiennes (1936). La grande faiblesse de Hahn, me semble-t-il, ou tout au moins de ses théories telles qu'elles nous ont été transmises par ses épigones (car la pensée de Hahn est complexe, pour ne pas dire embrouillée), c'est de trop faire fond sur des dichotomies faciles du genre houe/araire, femmes/hommes, etc. Ajoutons-y des dichotomies tout aussi faciles du genre céréales/tubercules, agri-/horticulture, etc., et nous voyons immédiatement la possibilité d'élaborer de magnifiques systèmes d'oppositions, mais sans aucun rapport avec la réalité. J'admets bien sûr très volontiers que certains systèmes de pensée indigènes fassent grand cas de ce genre d'oppositions binaires. Mais ce n'est pas une raison pour y avoir recours, quand nous nous efforçons de comparer des sociétés entre elles.

Dans l'opposition céréales/tubercules, par exemple, où allons-nous mettre les arbres à graines (*Quercus, Pinus, Castanea, Juglans, Corylus, Castanopsis*, et de nombreux autres genres) qui ont constitué une large part de l'ordinaire de nombreuses populations, et pas seulement en Californie ? (Voir bien sûr sur ce point la thèse récente d'A. Bruneton-Governatori sur le Châtaignier en France). Sans parler des bananiers, de l'arbre à pain, des palmiers et des innombrables espèces tropicales ? Que vaut une dichotomie qui ne rend compte que d'une partie, arbitrairement choisie, de la réalité ?

Mais c'est la dichotomie agriculture/horticulture qui me paraît la plus dangereuse. Car qu'on le veuille ou non, elle implique à peu près nécessairement la division de toutes les agricultures du monde en deux catégories. Comment ne pas voir en effet que le simple fait de dire que les X... sont des horticulteurs va entraîner, de citation en citation, l'imputation à ces malheureux X... de toute une série de caractéristiques culturelles qui n'auront plus rien à voir, sauf par hasard, avec la réalité de leur société ? Car contrairement à *agriculture*, le terme *horticulture* n'est pas neutre, et c'est là qu'est l'erreur de logique que font ceux qui les placent sur le même plan. *Agriculture* n'implique rien, si ce n'est la production d'espèces végétales domestiquées. *Horticulture* au contraire est un terme chargé de toutes sortes de connotations et d'implications empiriques qui rendent son emploi extrêmement dangereux dans la situation de quasi-ignorance où nous sommes encore, et pour longtemps, de l'ensemble des agricultures du monde. Mais il y a plus, car dans la plupart des cas où l'on parle habituellement d'horticulture, on désigne par ce terme non pas un système de production autonome (c'est-à-dire capable de pourvoir à la subsistance d'une société), mais un sous-système spécialisé, utilisant une partie des forces productives non utilisées dans la production des indispensables subsistances, à des fins d'agrément, de luxe, d'ornement ou d'expérimentation. En d'autres termes, le jardin est un lieu de consommation (de travail, d'engrais, d'énergie, de capital...) plus qu'un lieu de production. Pas de jardins sans champs, et sans champs assez productifs pour fournir l'essentiel de leur nourriture à ceux qui travaillent au jardin. La distinction me semble être exactement du même ordre que celle que fait Adam Smith (suivi sur ce point par Marx, on le sait) entre travail productif et travail non productif. Le champ est « productif » en ce sens qu'il rend à la société, en moyens de se reproduire, au moins autant que ce qu'elle y a investi. Le jardin est « improductif » en ce sens qu'il en rend moins. Une société peut vivre sans jardins, et il en existe d'ailleurs de nombreuses dans ce cas (il est vrai que c'est un signe de grande pauvreté). Mais une société ne peut pas vivre sans champs.

On m'objectera peut-être que j'adopte ici une définition économiste du jardin et du champ, alors qu'il en existe d'autres, écologique ou technique, et que je n'ai pas le droit d'imposer l'une au détriment des autres. Mais le problème est justement que ces différents points de vue ne s'accordent pas. Soit en effet le tableau suivant, qui résume assez bien, me semble-t-il, ces différents points de vue :

Du point de vue...	Le jardin est...	Le champ est...
Economique.....	un lieu de consommation	un lieu de production
Ecologique.....	un écosystème complexe (espèces ou variétés nombreuses)	un écosystème simple (espèces ou variétés peu nombreuses)
Technique	caractérisé par le traitement individuel des plantes	caractérisé par le traitement massif des plantes
Techno-juridique	un lieu clos (souvent propriété privée)	un lieu ouvert (maintien fréquent de droits collectifs)

Qu'on fasse maintenant l'expérience qui consiste à savoir, dans une société bien précise, (les Baruya, par exemple), si les terres cultivées sont réparties en « champs » ou en « jardins », et si cette répartition reste la même quel que soit le point de vue adopté. Il est clair que le résultat sera complètement incohérent. Et qu'il le sera plus encore si l'on prend en compte plusieurs sociétés différentes. Les champs du bocage breton doivent-ils être qualifiés de « jardins » parce qu'ils sont clos ? Et les jardins publics doivent-ils être appelés « champs » parce qu'ils sont... ouverts au public ?

Le point de vue économique me semble en fait le seul qui puisse garder sa valeur dans des sociétés réellement très différentes. J'ai assez dit, toutefois, ma méfiance des dichotomies trop simples pour proposer de l'adopter entièrement. La solution la plus souhaitable me semble plutôt être celle-ci :

1) employer *champ* et *agriculture* comme des termes neutres, faisant référence à la production de plantes cultivées en général ;

2) n'employer de termes connotés qu'avec prudence et parcimonie, et en particulier :

3) n'employer *jardin* et *horticulture* que du point de vue économique présenté ici, ou si des termes strictement équivalents existent déjà dans la société étudiée (et alors, le préciser) ;

4) dans les autres cas, employer le terme *végéculture*, introduit par P. Gourou, et qui me paraît correspondre fort bien aux points de vue écologique et technique.

Qu'on veuille bien m'excuser d'être aussi long sur une simple question de mots, et qu'en particulier Jacques Barrau me pardonne de prendre le contrepied de la position qu'il défend. Mais je crois que l'emploi qu'il préconise du terme « horticulture » n'est guère utile, tout en étant fort dangereux en donnant l'illusion d'une précision scientifique. L'analyse des sociétés est un jeu trop difficile pour qu'on ne vienne pas le compliquer inutilement.

Tout cela est pour dire, en tous cas, qu'à la question de M. Panoff « le besoin de théoriser nous autorise-t-il à tenir pour synonymes 'horticulture' et 'culture de tubercules' en les opposant à 'agriculture' et à 'culture des céréales' ? », c'est par un *non* catégorique qu'il faut répondre, me semble-t-il. Nous devons absolument liquider dans notre esprit ce genre d'oppositions faciles si nous ne voulons pas que l'analyse des systèmes de culture devienne une espèce de combinatoire intellectuelle complètement vide. Je me bornerai à rappeler, par exemple, que dans les systèmes regroupés par Hahn sous le terme de *Hackbau* (culture à la houe), la houe, justement, n'existait pas ! Car la houe véritable implique le fer : le peu que nous sachions des houes de bois, d'os ou de coquillage dans les agricultures sans métal nous permet de penser que leur rôle et leur importance sont sans commune mesure avec ceux des houes de fer ; quand aux « houes » de pierre, retrouvées en grand nombre dans la vallée du Mississipi ou en Asie orientale, rien sauf leur forme ne nous permet d'affirmer que ce sont bien des houes : j'attendrai pour l'admettre, pour ma part, que la preuve par l'analyse des traces d'usure en ait été faite. Si nous refusons à employer n'importe quels mots pour dire n'importe quoi, alors les véritables « agricultures à la houe » sont limitées à une partie de l'Afrique Noire, et à quelques rares et très petites régions d'Asie comme la Vallée de Kathmandu. Il s'agit de régions très originales en ce sens qu'on y emploie le fer, mais pas l'énergie animale, alors que les deux choses sont associées dans tout le reste de l'Ancien Monde.

## 2. DIFFICULTÉS ET DANGERS DU COMPARATISME SYNCHRONIQUE

Cette dernière remarque sur le fer et l'énergie animale (dans la production agricole proprement dite, mais aussi dans les transports, etc.) nous montre, à mon avis, l'inanité de questions simples, du genre : « pourquoi les sociétés de cultivateurs de tubercules ont-elles rarement développé des Etats, alors que les sociétés de cultivateurs de céréales sont pour la plupart des sociétés à Etat ? » Car comme il se trouve que les sociétés à tubercules sont aussi, pour la plupart, des sociétés sans métal, sans animaux de travail, sans moyens de transport, etc. etc., que compare-t-on au juste ? Les facteurs céréales/tubercules, ou les facteurs métal/pas de métal, animaux/pas d'animaux, etc. ? En bonne logique, une comparaison n'est valable que si les deux ensembles à comparer ne diffèrent entre eux que par le seul paramètre causal dont on cherche à déterminer l'incidence. Et dans la mesure où c'est possible, on se prépare alors quelques surprises. Je ne vois pour ma part que trois régions du monde où il soit possible de comparer ainsi, « toutes choses égales d'ailleurs », sociétés à céréales et sociétés à tubercules : le Pérou précolombien, l'Afrique occidentale, et peut-être les Philippines et les Moluques. Or, au Pérou, le centre géographique de l'Empire Inca coïncide avec la culture la plus intensive de la pomme de terre ; en Afrique occidentale, la ceinture de l'igname, du bas Niger au Bandama (Côte d'Ivoire) est aussi une région de villes et de royaumes anciens, alors que la ceinture du riz, du Bandama à la Gambie, est restée sans villes et sans Etats jusqu'à la colonisation. J'ignore si l'ensemble Philippines-Moluques offre des contre-exemples aussi nets, mais ceux du Pérou et de l'Afrique me suffisent. De toute évidence, si la plupart des sociétés à tubercules sont sans Etat (ou plutôt sans

rapports d'autorité bien établis), ce peut être pour quantité de raisons qui n'ont rien à voir avec la culture des tubercules.

D'une manière générale, d'ailleurs, comparer synchroniquement des sociétés qui sont le produit d'histoires complètement différentes me paraît terriblement dangereux. C'est le grand reproche que je ferais, non pas tant aux deux célèbres articles d'Haudricourt (en bref : « Traitement d'autrui » 1962, et « Clones et clans » 1964), qu'aux prolongements qui leurs sont parfois trop facilement donnés. Que la culture de l'igname d'une part, et l'élevage du mouton de l'autre, induisent certains comportements individuels, c'est une chose. Que ces comportements soient ou non utilisés métaphoriquement dans l'élaboration d'idéologies justifiant telle ou telle organisation sociale (le bon jardinier, le bon pasteur), c'en est déjà une autre. Que ces idéologies, enfin, aient quelque chose à voir avec le fonctionnement réel des systèmes qu'elles sont censées justifier, c'en est encore une troisième, laquelle, me semble-t-il, est infiniment contestable. Plus concrètement, je ne crois pas qu'il y ait de différences essentielles entre les grands empires eurasiatiques, de Sumer à Rome et à Pékin en passant par Istamboul et par Delhi. Pas dans la manière dont autrui y était traité, en tous cas : partout, c'est la même abominable cruauté envers tous ceux par qui le système est ou se croit menacé, à l'extérieur comme à l'intérieur. Que l'Empereur, ses fonctionnaires et ses philosophes se voient en jardiniers plutôt qu'en bergers ne change rien à la façon très pratique dont les paysans sont pressurés et les récalcitrants suppliciés. Nous sommes très loin, ici, de l'opposition igname-mouton, ou tubercules-céréales. Nous en sommes séparés par l'épaisseur de milliers d'années d'histoire. Encore une fois, si la plupart des sociétés actuelles de cultivateurs de tubercules sont sans Etat (avec toutefois les brillantes exceptions qu'on a signalées), ce n'est pas nécessairement parce qu'elles cultivent des tubercules. C'est bien plutôt parce qu'elles ont été marginalisées, c'est-à-dire repoussées dans des environnements périphériques (hostiles, lointains, etc.) par une histoire qui n'est pas la leur. Mais dès lors qu'elle participe à cette histoire, les différences s'estompent. Je ne sais rien de l'idéologie des cultivateurs d'ignames d'Afrique Occidentale. Mais leurs royaumes ont été parmi les plus sanguinaires que l'histoire ait connus, sans que cela s'explique seulement par le trafic des esclaves.

## 3. AUTORITÉ, DOMINATION, POUVOIR : DE QUOI PARLONS-NOUS AU JUSTE ?

Qu'est-ce que l'autorité ? Vaste sujet de dissertation ! Dans l'ignorance où je suis des réponses qui ont déjà été données à cette question, je me permettrai d'apporter la mienne. *L'autorité, c'est le droit pour certains individus de décider pour d'autres.* Pour qu'il y ait autorité, donc, il faut qu'il y ait quelque chose à décider. Quelles sont ces choses au juste ? Voilà une première question à laquelle il est bien rarement répondu avec précision. A laquelle, du reste, il me semble bien difficile de répondre sans connaître dans le détail le système technique de la société considérée. Qu'on me pardonne de prêcher ainsi pour mon saint, mais pourquoi me priverais-je de rappeler au passage qu'on ne peut pas vraiment comprendre les sociétés sans faire beaucoup, beaucoup de technologie ?

Pour qu'il y ait autorité, ensuite, il faut que la société dans son ensemble, et en particulier ceux à la place de qui on décide, acceptent qu'il en soit ainsi. Ce qui peut être pour diverses raisons. Parce qu'ils y ont intérêt, par exemple : c'est ce qui se passe dans tous les groupes temporaires, réunis pour accomplir quelque chose, et où les participants acceptent de s'en remettre au plus habile ou au plus expérimenté. On en a des exemples aussi divers que les flibustiers des Antilles au XVII<sup>e</sup> siècle, ou les maraudeurs turcomans du XIX<sup>e</sup> :

« Tout individu peut être serdar, ne fût-il choisi que par une dizaine d'hommes. Il y en a dont le courage et l'habileté sont généralement reconnus et respectés. (...) »

Voici comme ils procèdent dans leurs expéditions. Un serdar fait prévenir par le crieur que tel jour il sortira de son campement et qu'il se tiendra dans tel lieu, prêt à partir en maraude le lendemain. Selon son plus ou moins de réputation, il rassemble plus ou moins d'hommes, et, à l'heure fixée, il se met en route, suivi de ses compagnons qui ignorent son plan et ne savent même pas de quel côté ou sur quel territoire il va les conduire. Lorsqu'il le juge à propos, le serdar indique ce qu'on doit faire et chacun prend ses dispositions, soit pour l'attaque d'une caravane, soit pour la surprise d'un village, ou l'enlèvement de troupeaux. (...)

Le serdar a une part de butin plus forte que tous les autres. Si le partage soulève des difficultés, le butin est vendu et l'argent partagé ». (Coulibœuf de Bocqueville, 1866).

Bien sûr, cette forme d'autorité contractuelle, en quelque sorte, n'est pas limitée aux bandes de pillards. On la trouve dans nos tout modernes groupes de travail. Et elle est sûrement beaucoup plus fréquente qu'il n'y paraît dans les sociétés sans hiérarchie (les Baruya par exemple, voir la contribution de Lory). Si j'ai cité cet exemple, c'est parce qu'il montre de la façon la plus claire qu'autorité n'équivaut pas à domination. Et je me demande si là encore nous ne péchons pas tous peu ou prou par un laxisme excessif dans l'emploi des mots. J'imagine mal comment il pourrait exister des sociétés de plus de trois personnes sans un rapport d'autorité quelconque. Mais est-ce de cette autorité-là qu'il est question dans notre symposium ? Je n'en ai pas l'impression. Ce dont nous parlons, c'est d'une autorité permanente, imposée, c'est-à-dire d'une *domination*. Et pas de n'importe quelle domination, du reste. Nous ne parlons pas, me semble-t-il, de cette domination « ordinaire » des parents sur les enfants, des aînés sur les cadets, ou des hommes sur les femmes, qu'on trouve dans toutes les sociétés à quelque degré. La domination dont nous parlons, c'est celle que nous associons empiriquement à l'idée d'inégalité, c'est-à-dire à l'idée de différences sociales qui ne sont ni d'âge, ni de sexe, ni de force, d'adresse, de compétence ou de toute autre caractéristique individuelle. Cette domination-là, c'est celle qui est appropriée par une fraction du corps social aux dépens des autres, quelle que soit la façon dont se recrute cette fraction (hérédité ou autrement). Pour clarifier les choses, appelons *pouvoir* cette domination qui est affaire de spécialistes. Et convenons encore d'appeler *simples* les sociétés qui ne reconnaissent entre leurs membres aucune différence autre que d'âge, de sexe et de qualités individuelles, par opposition aux sociétés *complexes*, dans lesquelles de telles différences sont reconnues. De ces définitions, il suit immédiatement que : 1) c'est le pouvoir, et non l'autorité ou même la domination qui est le thème proposé aux participants de cet atelier, et 2) la question est aussi

celle de l'émergence des sociétés complexes, puisqu'il n'y a de pouvoir, au sens que je viens de donner à ce terme, que dans des sociétés complexes.

Et pour que tout soit clair, concluons ce chapitre très scolaire, mais peut-être pas tout à fait inutile, par le résumé des principales définitions proposées :

**Autorité** : droit de prendre des décisions engageant autrui.

**Domination** : autorité imposée, c'est-à-dire dont l'exercice ne dépend pas d'un acte de consentement permanent et révocable à tout moment de ceux qui la subissent.

**Pouvoir** : domination exercée par une fraction de la société sur les autres ; ou plus exactement droit de dominer conféré à certaines personnes, non pas, ou pas seulement en raison de leur âge, de leur sexe ou de leurs qualités individuelles, mais en raison de leur appartenance à cette fraction.

Précisons pour les personnes à l'esprit subtil qu'une domination peut très bien être acceptée en même temps qu'imposée : c'est le principe même du vote majoritaire en démocratie.

#### 4. PLANTES ALIMENTAIRES ET DYNAMIQUES TECHNIQUES

Ces précisions étant faites, revenons à la question qui nous est posée par M. Panoff : l'émergence des rapports de pouvoir a-t-elle quelque chose à faire avec l'économie, et au delà avec un élément de celle-ci tel que l'éventail des plantes alimentaires principales ? A cette question, me semble-t-il, trois réponses-types sont imaginables :

- les deux choses n'ont aucun rapport entre elles ;
- il y a entre elles des rapports de causalité immédiats, soit simple (du genre pouvoir → économie, ou économie → pouvoir), soit dialectiques (pouvoir → économie → pouvoir → économie → etc.) ;
- il y a entre elles des rapports médiats, c'est-à-dire qui passent par l'intermédiaire de quantité d'autres facteurs qu'il s'agit d'identifier.

A mon sens, il est à peu près évident que c'est la troisième réponse qui est la bonne. Et cela signifie que nous n'avons aucune chance de pouvoir avancer tant que nous ne nous efforcerons pas de décentrer notre attention, pour la reporter sur ceux de ces « autres facteurs » dont l'étude offre le plus de perspectives de trouver du nouveau. C'est ce qu'A. Testart et moi-même avons essayé d'entreprendre avec le stockage alimentaire. Mais il est clair que ni lui ni moi n'y cherchons une panacée explicative. La contribution de Testart à cet atelier, du reste, montre bien que si le stockage est un facteur très discriminant dans les sociétés de chasse-cueillette, il ne l'est plus dans les sociétés agricoles : dans celles-ci, d'autres formes d'accumulation ont pris le relais, ce qui masque les corrélations. J'ai pour ma part attiré l'attention sur un autre aspect : le vêtement. La fabrication de vêtements tissés offre en effet la possibilité d'accumuler des quantités gigantesques de travail dans des objets d'un faible encombrement, aisément stockables, transportables et échangeables, et de plus extrêmement « visibles » puisque faisant partie de la

parure. Or, l'exemple de l'Amérique précolombienne suggère bien que les différences entre sociétés sur le plan de la complexité sociale sont corrélées beaucoup plus à des différences dans les matériaux et techniques de tissage, qu'à des différences dans l'économie alimentaire (Sigaut, 1980). J'ajouterai que la combinaison de facteurs comme le stockage et le tissage a certainement des effets synergiques, c'est-à-dire bien plus importants que l'addition (si on pouvait la faire) de leurs effets lorsqu'ils sont seuls.

Que les effets de ces différents facteurs que nous croyons pouvoir considérer, à plus ou moins juste titre, comme explicatifs, ne s'additionnent pas de façon simple, c'est une évidence qui rejoint la remarque faite plus haut sur les dangers du comparatisme synchronique. Plus simplement, disons qu'un même « facteur », le stockage, ou le tissage, ou la culture des tubercules ou ce qu'on voudra, n'a pas le même sens dans les différentes combinaisons dans lesquelles il peut entrer. La pomme de terre n'a pas le même sens dans le Pérou incaïque et dans l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle, l'igname n'a pas le même sens en Afrique et dans les sociétés sans mét de Mélanésie; et dans celles-ci, elle n'a sûrement pas le même sens non plus chez les navigateurs et chez les terriens. Est-ce à dire qu'il faut renoncer à toute comparaison? Je ne le pense pas. Mais cela veut dire que si nous voulons faire des comparaisons valides, nous devons comparer des histoires, et non des situations; des processus évolutifs, et non des instantanés.

Or, ce que l'histoire nous enseigne, et de façon flagrante lorsqu'on entre dans le détail de l'évolution des techniques, c'est que toute la dynamique dont notre industrie actuelle est issue, est intimement liée à la production des céréales, ou plus exactement de certaines céréales. La forme la plus élémentaire d'utilisation de l'énergie animale, le dépiquage par foulage, est liée à la production du blé et de l'orge. C'est très probablement la « mécanisation » du semis en lignes, puis à la volée, qui a conduit à l'invention de l'araire, c'est-à-dire de l'attelage, probablement dès le IV<sup>e</sup> millénaire avant J.C. Quant à l'utilisation de l'énergie hydraulique, si la première forme en est la noria, c'est le moulin qui en a permis la généralisation à l'ensemble des zones tempérées d'Eurasie. Jusqu'à l'emploi du cheval dans les transports lourds, qui doit son origine aux particularités techniques de la culture de l'avoine, dans le détail desquelles je ne peux pas entrer ici. Chaque fois, en somme, que quelque chose d'important se passe dans le domaine de la domestication des énergies, animales et physiques, il y a des céréales dans le coup (Sigaut 1977a; 1977b; 1982). Et pas n'importe quelles céréales : le maïs, à cet égard, n'en est pas une; les mils, millets et sorghos à peine; le riz, c'est selon... Y a-t-il des relations du même genre entre céréales et métallurgie, par exemple? Ce n'est pas impossible, quoique les choses soient dans ce domaine beaucoup plus compliquées. Mais avant la métallurgie, il y a la poterie, et il est troublant de la voir manquer parfois (Baruya) ou disparaître dans les sociétés sans céréales du Pacifique. Mais pour en dire davantage, il nous faudrait en savoir bien plus sur les procédés de préparation culinaire dans le monde.

S'il y a une opposition à faire dans tout cela, en définitive, c'est entre botanique et mécanique qu'elle doit être faite, me semble-t-il.

Dans les sociétés « botanistes », l'alimentation est à base de plantes de grande taille, dont la production et la consommation font appel à des opérations relativement complexes et peu répétitives : la tendance spontanée est à l'amélioration du

matériel végétal, par des soins individuels et une sélection intense, par clonage ou autrement (Haudricourt, Barrau) : les techniques changent peu, ou pas du tout. Dans les sociétés « mécaniciennes » au contraire, les plantes alimentaires sont de petite taille, les opérations sont plus simples, mais très répétitives, et c'est par conséquent vers l'innovation mécanique qu'on se tourne naturellement pour alléger la charge de travail. Huit à dix mille ans d'innovation mécanique d'un côté, autant de sélection botanique de l'autre, voilà ce qui sépare l'Europe moderne de la Mélanésie ou de l'Amazonie. Et voilà aussi ce qui rend ces sociétés à peu près impossibles à comparer de façon significative. Une seule chose est sûre : chaque fois qu'il y a une confrontation entre mécaniciens et botanistes, ce sont les premiers qui l'emportent. D'où une difficulté de plus dans la comparaison : il ne subsiste plus de sociétés de botanistes, pratiquement, que dans les régions de forêt tropicale humide et dans les îles du Pacifique. Toutes régions où l'environnement, la dispersion des ressources spontanées, la difficulté des communications, etc., sont des facteurs qui pèsent bien plus lourd sur le devenir des sociétés que le fait qu'elles cultivent des tubercules ou autre chose. Alors, botanique et mécanique, de quoi s'agit-il au juste? De deux types de comportement techniques, qui existent en combinaison dans toutes les sociétés en proportions différentes, et qui induisent dans ces sociétés, toutes choses égales d'ailleurs, des dynamiques évolutives divergentes. Mais le « toutes choses égales d'ailleurs » est essentiel, car il y a bien d'autres composantes des dynamiques techniques : le tissage et la navigation, la chasse et la métallurgie, etc. Reste à passer de la dynamique technique à celle de l'organisation socio-politique : c'est une toute autre affaire.

## 5. ÉMERGENCE ET DIFFUSION DES RAPPORTS DE POUVOIR : ENJEUX ET INTENDANCE

Sur ce sujet qui n'est pas le mien, je ne ferai ici que deux remarques. La première, c'est que la problématique de l'émergence des rapports de pouvoir n'a probablement rien à voir avec celle de sa diffusion. Ou en d'autres termes, qu'une fois inventés, les rapports de pouvoir tendent à se diffuser suivant des mécanismes qui n'ont rien de commun avec ceux qui ont permis leur première invention. Ma seconde remarque, c'est que si le pouvoir n'est pas seulement un fait économique (donc technique), il est d'abord cela : pour qu'il y ait pouvoir, il faut qu'il y ait profit et moyens de l'exercer, enjeux et intendance. Or, ce profit et ces moyens, c'est évidemment l'organisation technico-économique de la société qui en fournit les éléments.

Des exemples de diffusion du pouvoir, l'histoire nous en fournit des quantités, dont le dernier en date est la conquête coloniale. Il n'y a plus aujourd'hui aucune société assez isolée pour n'être pas englobée dans un Etat, qu'elle cultive ou non des tubercules ! Et il est clair que si la conquête coloniale est un phénomène planétaire, ce n'est pas un phénomène nouveau. Depuis qu'il existe, l'Etat s'est partout diffusé par la violence, c'est-à-dire par la conquête ou par la résistance à la conquête. Dans le Livre de Samuel, les Hébreux qui réclament un roi le font pour mieux faire la guerre à leurs voisins déjà pourvus à cet égard. La communication de P. Geschiere montre parfaitement que si l'organisation des Beti (Mvang) diffère

de celle des Maka, c'est parce que les premiers étaient occupés à conquérir les seconds à l'aide d'armes à feu obtenues des traitants européens. Et la littérature ethnologique est pleine de telles sociétés conquérantes, dont l'organisation socio-politique ne répond à aucune autre nécessité que la conquête et l'assimilation de leurs voisins. Dans tout cela, l'agriculture n'intervient, si elle intervient, que comme facteur limitant : César s'empare de la Gaule riche en blé, mais se contente d'intimider les Germains, dont le pays ne pourrait pas nourrir une armée en campagne. Il y a des gens trop pauvres, trop dispersés ou trop mobiles pour que cela vaille la peine de leur faire la guerre : c'est finalement à cette parfaite banalité que se résume, selon moi, la problématique de la diffusion des rapports de pouvoir, la seule malheureusement qui nous soit accessible par l'observation directe (ethnologie) ou par l'histoire.

L'ethnologie et l'histoire, en effet, ne peuvent rien nous dire sur la première émergence des rapports de pouvoir. Car celle-ci s'est produite il y a des milliers d'années, longtemps avant l'invention de l'écriture. Et depuis lors, dans toutes les sociétés où nous pouvons observer son apparition, le pouvoir vient ou peut venir d'ailleurs. Y compris sans doute dans les îles les plus lointaines du Pacifique, qui toutes ont vu arriver des vagues successives de navigateurs dont la réussite même montre qu'ils étaient déjà bien organisés. En réalité, comme presque toujours lorsqu'il s'agit d'un problème d'origine, les données nous échappent : l'archéologie ne nous offre que des traces, l'ethnologie et l'histoire que des analogies intéressantes parfois, mais terriblement dangereuses. Est-ce à dire qu'il vaut mieux renoncer ? Non certes. Mais la solution est loin, très loin devant nous. En attendant, me dira-t-on, que faire ? Il n'y a pas de synthèse possible, me semble-t-il, sans travail préalable sur les méthodes et les concepts. Qu'on me pardonne de prêcher encore pour mon saint : mais je ne vois guère que la technologie, actuellement, où ce travail soit possible de façon fructueuse.

## BIBLIOGRAPHIE

- BRUNETON-GOVERNATORI A., 1982. – Châtaignes et châtaigniers en France aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Thèse, Université de Paris I-EHESS.
- COULIBŒUF de BOCQUEVILLE H., 1866. – « Quatorze mois de captivité chez les Turcomans, 1860-1861 », *Le Tour du Monde*, 1866, p. 266.
- HAUDRICOURT A.G., 1962. – « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui », *L'Homme*, 2 : 40-50.
- HAUDRICOURT A.G., 1964. – « Nature et culture dans la civilisation de l'igname : l'origine des clones et des clans », *L'Homme*, 4, 1 : 93-104.
- SAPPER K., 1910. – « Der Feldbau der Mittelamerikanischen Indianer », *Globus*, 97 : 8-10.
- SAPPER L., 1936. – *Geographie und Geschichte der Indianischen Landwirtschaft*, Hamburg, Ibero-Amerikanisches Institut.
- SIGAUT F., 1977a. – « Quelques notions de base en matière de travail du sol dans les anciennes agricultures européennes », *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée*, 24, 2-3 : 140-171.
- SIGAUT F., 1977b. – « Les savoirs relatifs aux animaux domestiques, leur rôle historique et technologique », *Ethnozootechnie*, 20 : 16-22.
- SIGAUT F., 1980. – « Un tableau des produits animaux et deux hypothèses qui en découlent », *Production Pastorale et Société*, 7 : 20-36.
- SIGAUT F., 1982. – « Les débuts du cheval de labour en Europe », *Ethnozootechnie* (à paraître).